

Master - Mention DROIT PRIVE - Spécialité DROIT NOTARIAL

PRESENTATION DES DONNEES D'INSERTION PROFESSIONNELLE A 30 MOIS

Entre décembre 2020 et mai 2021, les diplômés 2018 ont été invités à répondre à une enquête d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention de leur diplôme. A cette occasion, ils ont été interrogés sur leur situation au 1er décembre 2019 (à 18 mois) et au 1er décembre 2020 (à 30 mois).

Profils de parcours après l'obtention du diplôme

Les données sont présentées en distinguant 3 profils de parcours entre l'obtention du diplôme en 2018 et le 1er décembre 2020 :

Entrée dans la vie active directe (VAD)

Cette partie porte sur les diplômés étant entrés directement sur le marché du travail suite à l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté pendant 30 mois. Leurs situations principales au 1er décembre 2019 (18 mois) et 2020 (30 mois) sont présentées.

Poursuite d'études ou reprise d'études dans l'enseignement supérieur (PRE)

Cette partie porte sur les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement du supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (2018-2019 à 2020-2021). Seule leur situation principale au 1er décembre 2020 (30 mois) est présentée.

Inactivité dans les 30 mois après l'obtention du diplôme (INA)

Cette partie porte sur les diplômés ayant quitté le marché du travail et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Seule leur situation principale au 1er décembre 2020 (30 mois) est présentée.

Diplômés 2018 - Taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle

	Effectifs	Fréquence
Répondant	8	47,1%
Non répondant	9	52,9%
Total	17	100,0%

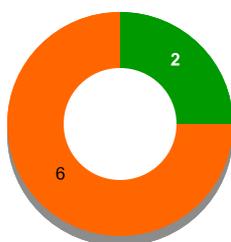
Que deviennent nos diplômés après l'obtention de leur diplôme?

Après l'obtention de leur diplôme,

2 diplômé(s) est(sont) entré(s) directement dans la vie active (VAD) et est(sont) présent(s) sur le marché du travail depuis 30 mois.

6 diplômé(s) a(ont) poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois après l'obtention du diplôme.

0 diplômé(s) a(ont) connu une période d'inactivité (INA), c'est-à-dire est(sont) momentanément sorti(s) du marché du travail dans les 30 mois, sans poursuivre ou reprendre des études.



■ Vie Active Directe
■ Poursuite ou reprise d'études
■ Inactivité

**Diplômés entrés directement dans la vie active (VAD) et sur le marché du travail depuis 30 mois
Situation principale au 1er décembre 2020**

	Effectifs
En emploi	2
Total	2

**Diplômés ayant poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois
Situation principale au 1er décembre 2020**

	Effectifs
En emploi	2
En études	4
Total	6

INSERTION DES DIPLOMES - INFORMATIONS A RETENIR

Résultats non significatifs : Effectif < 3 individus

	Diplômés 2018	
VAD Vie active directe : diplômés sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) pendant 30 mois	Taux d'insertion ⁽¹⁾ à 18 mois	2/2 Non significatif
	Taux d'insertion ⁽¹⁾ à 30 mois	2/2 Non significatif
	Taux d'emploi stable ⁽²⁾ à 30 mois	2/2 Non significatif
	Taux d'emploi de niveau ⁽³⁾ cadre ou intermédiaire à 30 mois	2/2 Non significatif
	Taux d'emploi de niveau ⁽³⁾ cadre à 30 mois	1/2 Non significatif
	Taux d'emploi en Champagne-Ardenne à 30 mois	1/2 Non significatif
	Salaire médian ⁽⁴⁾ à 30 mois	Non significatif
PRE	Taux d'insertion ⁽¹⁾ à 30 mois	2/2 Non significatif

(1) Taux d'insertion de la population active = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi)
 (2) Taux d'emploi stable = nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, indépendants, prof. libérale) / nombre de diplômés en emploi
 (3) Niveau d'emploi attendu : Cadre ou intermédiaire pour un diplômé de Licence professionnelle / Cadre pour un diplômé de Master
 (4) Salaire net mensuel médian en euros (primes, 13^e mois compris) calculé sur les emplois occupés au 1^{er} décembre 2020, à temps plein, en France

Master - Mention DROIT PRIVE - Spécialité DROIT NOTARIAL

Entrée directe dans la vie active (VAD)
Quels emplois 30 mois après l'obtention de ce diplôme?
Situation principale au 1^{er} décembre 2020

Le nombre de diplômés (<3) dans cette catégorie n'est pas suffisant pour présenter des données significatives

Master - Mention DROIT PRIVE - Spécialité DROIT NOTARIAL

POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)
Quelles études après l'obtention de ce diplôme?

Etudes ou formations suivies dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

La poursuite ou reprise d'études concerne tous les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (de 2018/19 à 2020/21).

Evolution de la poursuite d'études ou reprise d'études dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

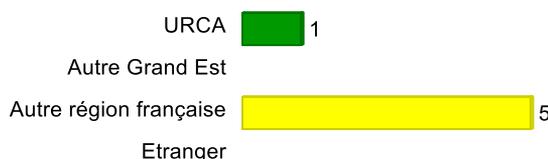
Année	Oui	Non
2018/19	6	2
2019/20	6	2
2020/21	6	2

■ Oui ■ Non

Type de diplôme en 2018/19

Type de diplôme	Effectifs
Diplôme d'école d'ingé/commerce/spécialisée	1
Autre	5
Total	6

Lieu de la poursuite d'études en 2018/19



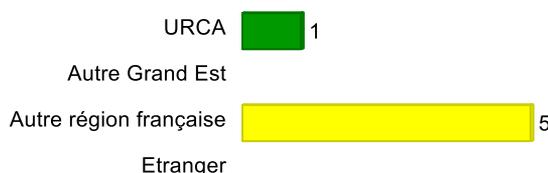
Intitulés des formations suivies en 2018/19

Intitulé de la formation	Effectifs
Diplôme supérieur de notariat	1
Diplôme supérieur du notariat	3
Master Gestion patrimoine	1
Total	5

Type de diplôme en 2019/20

Type de diplôme	Effectifs
Autre	6
Total	6

Lieu de poursuite d'études en 2019/20



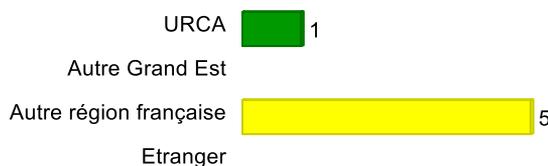
Intitulés des formations suivies en 2019/20

Intitulé de la formation	Effectifs
CFPN (Centre de Formation Professionnel Notarial)	1
Diplôme supérieur de notariat	1
Diplôme supérieur du notariat	4
Total	6

Type de diplôme en 2020/21

Type de diplôme	Effectifs
Autre	6
Total	6

Lieu de poursuite d'études en 2020/21



Intitulés des formations suivies en 2020/21

Intitulé de la formation	Effectifs
CFPN (Centre de Formation Professionnel Notarial)	1
Diplôme supérieur de notariat	1
Diplôme supérieur du notariat	4
Total	6

Master - Mention DROIT PRIVE - Spécialité DROIT NOTARIAL

POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)
Quels emplois après une poursuite d'études post-diplôme?

Situation principale au 1er décembre 2020

PRE-Situation principale (30 mois)



PRE-Insertion (30 mois)

	Fréquence
Taux d'insertion	100,0%
Taux de chômage	
Total	100,0%

Taux d'insertion = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi

Taux de chômage = nombre de diplômés en recherche d'emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi